

Name : First name:
 Adress :
 Post code : Town : Country :
 Phone number : Email :

Type of location:

- Mobile-home model 1
- Mobile-home model 3 (MERCURE)
- Mobile-home model 4 (RIVIERA)
- Mobile-home model 5 (LOGGIA)
- Appartement

Information about persons who participate in the stay:

First Name	Name	Birth date

Date of arrival : / /
Date of depature : / /

Special demands:

Tourist tax: 0,45 € per day and per person more than 13 years old

Deposit and booking fee payment

- The deposit is 33% of the global amount of your invoice.
- Booking fee: **10 €**

The balance of you stay will be paid on your arrival.

Two deposits will be asked on arrival (200€ for the rent and 60€ for the cleaning).

Way of payment :

Credit card, indicate: Card number : _____ Expiry date : ____/____
 Last 3 numbers on the back of the card : ____ _ _

Bank transfer:

Thanks to indicate the name of the reservation for reference.

TITULAIRE DU COMPTE

SARL LE GIBANEL19400 ARGENTAT

IBAN

FR76 1190 7003 0003 0214 1879 744

SWIFT

CCBPRPPCFD

Booking conditions

- The rent is available from 4 pm on arrival and must be vacated by 10 am on departure.
- The number of persons must not be exceeded.
- **The deposits of 200€ and 60€ will be refunded on your departure after deduction of the damage and/on missing things noted in the inventory.**
- Cleaning of the rent is the responsibility of the hirer.
- In case of cancellation of stay, the deposit and the booking fee will be not refunded.
- All rents are equipped with duvets, no supplied linen(sheets, towels...)

I understand and agree to the terms and conditions of sales below.

In....., date / / Signature :

Conditions Générales du Camping Le GIBANEL

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT

La réservation n'est effective qu'après versement :

- d'un acompte de **40 € par semaine** de séjour (qui sera déduit du montant de votre facture)
- de **10 euros** de frais de dossier.

Le solde du séjour est à régler le jour de l'arrivée.

-Dans le cas d'une occupation du même emplacement par plusieurs familles successives, chaque famille devra acquitter le montant de la réservation et constituer son propre dossier. (La demande de réservation n'est valable que pour une seule famille).

- Toute sous-location de l'emplacement est interdite.
- La réservation ne sera valable que pour le jour mentionné.

En cas d'arrivée tardive (après 18H), nous vous prions de nous en informer au préalable par téléphone.

- En cas de retard, sauf avis de votre part, l'emplacement sera attribué dès le lendemain 14H et les sommes versées ainsi que les frais seront perdus.

Aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé ou une arrivée tardive.

En cas d'annulation de séjour, l'acompte et les frais versés ne seront pas remboursés.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UN MOBILE-HOME/APPARTEMENT

La réservation n'est effective qu'après versement :

- d'un acompte correspondant à 33% du montant de la location (qui sera déduit du montant de votre facture)
- de **10 euros** de frais de dossier.

Le solde du séjour est à régler le jour de l'arrivée.

Deux dépôts de garantie seront exigés à l'arrivée, un de 200 € pour la location et un de 60 € pour le ménage. Ils seront restitués au départ, sous déduction des détériorations et/ou manquants constatés et vérification du nettoyage.

-Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté, dans le cas contraire, **le dépôt de garantie de 60€ sera conservé.**

-La location de Mobil-home/Appartement se fait par période hebdomadaire, **du samedi à partir de 16 heures au samedi suivant à 10 heures au plus tard.** (En cas d'arrivée après 19 heures, prière d'en informer le camping).

- Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter au bureau d'accueil, muni de sa confirmation de réservation. Les clés lui seront alors remises.

-Chaque location contient tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie (à l'exception des draps et du linge).

- Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de contrôler à son arrivée et de signaler, le jour même, toutes anomalies.

- Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

- Un seul véhicule par emplacement est prévu dans le forfait. Les véhicules supplémentaires devront s'acquitter d'un droit d'entrée au bureau d'accueil.

En cas d'annulation de séjour, l'acompte et les frais versés ne seront pas remboursés.